



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour la rentrée, Christian Bruyen visitera mardi 3 collèges marnais

Châlons-en-Champagne, le 27 août 2020

Mardi 1^{er} septembre, jour de la rentrée des collèges, le Président du Département Christian Bruyen se rendra successivement dans 3 collèges marnais (Reims, Sainte-Ménéhould et Blancs Coteaux). L'occasion de faire un point sur l'action de cette collectivité au sein des 60 établissements dont il a la charge. Et des mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid 19.

Le Département de la Marne assure la construction, l'entretien, le fonctionnement ainsi que l'équipement de ses 47 collèges publics.

Il soutient parallèlement le fonctionnement et l'investissement des 13 collèges privés.

Programme des visites de collèges de mardi

Ainsi, Christian Bruyen consacrera fort naturellement mardi 1^{er} septembre une conséquente partie de sa journée aux collèges en effectuant la visite de trois d'entre eux. A savoir :

10 heures : visite du collège Robert Schuman à **REIMS**

12 h 30 : visite du collège Jean-Baptiste Drouet à **SAINTE-MENEHOULD**

15 h 15 : visite du collège Eustache Deschamps à **BLANCS-COTEAUX**

La rentrée 2020/21 en quelques chiffres

Concernant cette rentrée scolaire 2020/21, les **prévisions** d'effectifs dans les collèges publics sont de 28..000 élèves.

L'enveloppe globale que consacre le Département à l'éducation est de 31,6 M€ (hors personnel).

Par ailleurs, **les travaux dans les collèges** restent l'une des priorités du Département qui y a consacré **plus de 548 M€ depuis 1986** (pour une enveloppe annuelle de 17,6 M€).

Covid 19 : les mesures prises face à la crise sanitaire

Le Département a tenu tout naturellement à apporter aux établissements marnais un solide accompagnement pour la meilleure prise en compte possible de la situation sanitaire.

Ainsi, le Département va doter de **2 masques jetables par jour tous les agents départementaux (450 agents) travaillant au sein des collèges.**

De même, la collectivité va fournir pas moins de **20 litres de solution hydro-alcoolique par collègue** pour couvrir les besoins jusqu'aux vacances d'octobre.

En outre, face à la décision de l'Etat de ne pas fournir de masques aux collégiens, **le Département va doter chaque collégien de 6 masques**, lavables 100 fois dès cette rentrée de septembre. Le Président du Département, Christian Bruyen précise : *« Ces équipements étant utilisables 4 heures par jour, les élèves sont ainsi équipés pour la totalité de l'année scolaire ».*

Ainsi, le Département va fournir 168.000 masques aux 22000 collégiens du public mais aussi aux 6.000 collégiens du privé, car, comme le souligne Christian Bruyen, *« sur cette importante question de santé publique, il est important de ne faire aucune discrimination ».*

Travaux réalisés dans les collèges cet été

L'été est toujours une période idéale pour réaliser quantité de travaux, de plus ou moins grande importance au sein des établissements.

Ainsi, parmi les principales opérations effectuées au cours de ces deux derniers mois, citons :

- la mise en accessibilité du collège de **Verzy** (404.000 €)
- la mise en accessibilité du collège d'**Ay** (418.000 €)
- le remplacement d'un ascenseur à **Anglure** (42.600 €)
- le démarrage de la reconstruction de la demi-pension du collège de **Dormans** pour 19 mois (coût global 3.264 M€)
- la poursuite du déploiement de la GTC (chauffage) dans 15 collèges (coût global 1,5 M€)
- le démarrage de l'extension de la salle de restauration, de 2 salles de classe et mise en accessibilité du collège **Fismes** pour 14 mois (900 000 €)

Forte accélération du numérique dans les collèges

Dans le cadre de son **schéma numérique**, le département a décidé d'accélérer l'équipement informatique des collèges en réservant sur son budget une enveloppe de **6,7 millions d'euros sur 3 ans** pour la remise à niveau des infrastructures et pour l'acquisition de nouveaux équipements au vu notamment d'expérimentations locales (exemple : tablettes sqool au collège Saint-Rémi, collège lab à **Cormontreuil**).

La restauration scolaire : privilégier les fournisseurs locaux

Au-delà de ses obligations locales, le conseil départemental mène une politique volontaire en soutenant l'agriculture et l'économie locale.

Pour mémoire : la Marne compte pas moins de 43 restaurations scolaires, ce qui représente **1,8 millions de repas par an**.

Le Département souhaite développer l'approvisionnement en circuit court dans les collèges marnais en établissant **un véritable partenariat avec des fournisseurs locaux** : modes de production respectueux de l'environnement, traçabilité des produits...

Différentes actions sont ainsi menées :

- Edition d'un guide de fournisseurs locaux qui a pour vocation d'accompagner les gestionnaires et les chefs de cuisine des collèges dans le développement des circuits de proximité (guide conçu comme un annuaire avec un classement par secteur géographique)
- Sensibilisation des chefs de cuisine et des gestionnaires avec des formations adaptées
- Signature d'une charte écoresponsable par la grande majorité des collèges
- Organisation d'un concours éco-défi visant à mettre en exergue les initiatives les plus pertinentes

La sensibilisation commence à prendre sens avec **dans certains collèges plus de 25 % d'approvisionnement local** (en valeur absolue).

Par exemple: Jean Monnet à Epernay, Terres rouges à Epernay, Sainte Menehould, Saint Thierry, Bazancourt, Anglure, Blancs Coteaux, Rilly la Montagne.

Il est à noter également dans certains collèges la volonté de multiplier le nombre de fournisseurs locaux (par exemple : Sermaize les Bains, Verzy, Université).

En prévision pour poursuivre la dynamisation autour de ce thème, le Département prévoit une journée avec les producteurs locaux courant octobre associant les chefs de cuisine et les adjoints gestionnaires.

Des actions pédagogiques diverses

- Le programme spécifique « **collèges en scène** », parcours culturel vise à sensibiliser les collégiens à diverses disciplines artistiques grâce à des projets pilotés par le Département et menés en partenariat avec des acteurs culturels marnais : budget pour l'année scolaire 2020/21 : 90.000 € pour 21 projets

- **L'ouverture professionnelle** est favorisée avec le développement de liens privilégiés avec les compagnons du devoir, le soutien aux mini-entreprises, le financement de transport pour assister à des forums d'orientation...

- **La pratique sportive** est encouragée notamment avec l'UNSS et l'UGSEL (attribution d'une aide en fonction du nombre de licenciés et pour l'organisation des manifestations : environ 100.000 €)

Contact presse :

Jérôme Gorgeot

jerome.gorgeot@marne.fr

06-77-04-99-66